

Objet: Subvention exceptionnelle/ Comice agricole de jussac - 2023_030

Séance du mardi 16 mai 2023

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 09 mai 2023

Présents : 10

L'an deux mille vingt-trois et le seize mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance

Votants: 13

Stephanie GAILLARD

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY

Représentés: Stephanie SALIES, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT
09/05/2023

Absents: Christelle CHAUVET

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une demande de subvention exceptionnelle nous est parvenue en mairie.

Après délibérations, le montant suivant est attribué :

Comice agricole de jussac : 100 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2023 au compte 6574.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 17/05/2023
et publication ou notification du 17/05/2023

Le Maire,
A. DUJOLS



La secrétaire de séance
S. Gaillard
[Signature]